

JUSTIFICATIFS A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU QUESTIONNAIRE FONDS SOCIAL

ÉTAT CIVIL

- Photocopie du livret de famille (pages se rapportant aux actes d'état civil)

Dans tous les cas, pour chaque personne vivant au foyer, joindre :

RESSOURCES

- Dernier avis d'imposition ou de non imposition complet
- Relevés bancaires ou postaux mentionnant les différentes retraites : CNAV, MSA, retraites complémentaires, autres...
- Trois derniers bulletins de salaire, relevés Pôle emploi ou indemnités journalières de la Sécurité sociale, RMI...
- Pension militaire, pension d'invalidité, rente accident du travail, rente prévoyance
- Allocation compensatrice, Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Prestations familiales
- Allocation logement ou Aide Personnalisée au Logement (APL)
- Autres revenus : pensions alimentaires, placements, revenus mobiliers ou immobiliers...

CHARGES

- Dernière quittance de loyer ou relevé de charges de copropriété
- EDF, mutuelle et assurances, taxe d'habitation, taxe foncière...
- Crédits en cours
- En cas de surendettement, plan proposé par la Banque de France

SCOLARITE

- Notification d'attribution ou de refus de Bourse Nationale d'Etudes ou autres organismes
- Certificat de scolarité
- Frais d'inscription
- Quittance de loyer pour le logement universitaire ou bail
- Justificatifs de frais (frais d'inscription, stages, matériel technique...)

DIVERS

- Accords ou refus d'aides financières d'autres organismes (Fonds de secours de la Sécurité sociale, CAF, CCAS, Conseil général...)
- Justificatifs de ressources en cas de modification de situation en cours d'année
- Toutes pièces utiles justifiant l'objet de votre demande (factures, devis, décomptes Sécurité sociale...)
- Pour les retraités, joindre le dernier certificat de travail et l'attestation de votre mutuelle Humanis

ATTENTION : Votre dossier pourra être examiné en vue d'une éventuelle intervention sous réserve que tous les justificatifs soient parvenus avant le :